

Répertoire des parts d'herbiers de la Société Linnéenne de Lyon

L'indexation des planches d'herbier de la SLL a été initiée – et pratiquement menée à terme – par Henri MAIRE et son équipe, au début de la démocratisation de l'informatique, car le développement alors récent des tableurs pouvait permettre de répondre rapidement aux questions : possédons-nous telle plante, où a-t-elle été récoltée, par qui, et à quelle date.

Cela a dû être un travail colossal car les parts d'herbier les plus anciennes, en particulier celles léguées par les premiers membres de la SLL, n'étaient pas fixées, et l'écriture des étiquettes, souvent difficiles à déchiffrer.

Ces parts (environ 20.000) font l'objet d'un premier fichier, dit « Herbier général ». Ce fichier est relatif aux parts :

- des premiers membres de la SLL : Mme Clémence Lortet, MM. Aunier, Balbis, Champagneux, Madiot, Roffavier, Valuy, entre autres,
- d'un herbier réalisé par l'Ecole Normale de Lyon, dans les années 1880, et auquel a été adjoint dans les boîtes l'herbier de Mérit (début du XX^e siècle),
- l'herbier de Pollier, qui provient de récoltes effectuées vers 1880 dans les environs de Sallenoves (Haute-Savoie),
- l'herbier de Boudet (1910-1950), qui contient entre autres des plantes récoltées en Algérie,
- l'herbier d'Espine et celui d'Hervé Bazin,
- des planches provenant de différents botanistes (Requien, Méhu,...),
- ainsi qu'à des holotypes, paratypes,..., qui dans le tableau sont mentionnés en rouge, ainsi que des espèces données pour disparues de la flore française.

Des herbiers récents (environ 10.300 parts) ont eux aussi été indexés et font l'objet d'un deuxième fichier : Borel, Coquillat, Desmure, Gianquinto, Kraft)

Enfin un troisième fichier correspond à l'herbier de Pierre Ronot (environ 8150 parts).

Pierre Ronot décédé en 2020 était le responsable de la conservation et de l'entretien de la totalité des herbiers de la société. C'est actuellement Claude Roulet qui est chargé de cette lourde tâche.

1. - Identification des espèces

Les récolteurs ont identifié leurs plantes avec les flores qu'ils avaient à leur disposition. Depuis, la nomenclature a pu changer et des espèces ont été scindées.

La nomenclature retenue dans le tableau est celle de Flora Gallica (1^e édition, 2014) ; par contre les sous-espèces éventuelles ne sont pas mentionnées (sauf s'il n'y a pas d'ambiguïté). Dans la plupart des cas, les dénominations figurant sur les étiquettes sont retrouvées dans Flora Gallica, soit comme retenues, soit comme synonymes. Néanmoins, pour les espèces issues de l'éclatement d'une « espèce mère » postérieure à la détermination, celle-ci renvoie à l' « espèce mère ».

Dans la très grande majorité des cas, les déterminations n'ont pas été vérifiées (et donc des erreurs sont possibles) ; pour les premiers récolteurs de la SLL, la détermination a souvent été confirmée par Balbis (signature sur l'étiquette).

Les noms qui ne sont pas retrouvés dans Flora Gallica ont cependant été transcrits dans une forme « actualisée » en s'aidant de différents outils ; ces noms sont suivis d'astérisques :

- * s'il est possible de trouver l'équivalence via les flores classiques de Coste, Bonnier & Douin, Fournier,
- ** s'il est nécessaire de recourir à Tela Botanica (2017) pour trouver les noms actualisés,
- *** s'il faut recourir au moteur de recherche Google (2017) (surtout pour les plantes cultivées),
- **** si les méthodes précédentes ne donnent pas un résultat quasi certain,
- ***** si les tentatives précédentes échouent, alors le nom figurant dans le fichier est celui porté sur l'étiquette ; il s'agit de noms depuis longtemps tombés en désuétude (parfois retrouvés dans les écrits de Lamarck).

Pour faciliter les recherches, le nom du genre figurant sur l'étiquette a été reporté dans la première colonne des fichiers.

2. – Lieu de récolte

L'indexation du lieu de récolte présente de grandes difficultés, essentiellement parce que l'indication du lieu est souvent vague (voire absente) : région, département (le plus souvent mentionné quand même), commune, lieu-dit, lac, rivière, massif montagneux, mont, col, et finalement hétérogène. Il s'ensuit une grande hétérogénéité, difficile à surmonter.

Les départements sont pris dans leurs limites actuelles ; il s'ensuit que pour certaines communes (autour de Lyon en particulier) il existe un écart entre l'étiquette et le fichier. Pour les monts, massifs, ceux-ci peuvent se retrouver sur 2 départements (Chartreuse, Pierre-sur-Haute par ex).

Pour les récoltes effectuées en plaine, la commune a été privilégiée, voire un lieu-dit ou un hameau, parfois appartenant à plusieurs communes (ex. : Port Galland,

Rochecardon autour de Lyon ouest). En ce qui concerne la montagne, la priorité a été donnée au mont, voire au massif.

3. – Date de récolte

En général, les dates figurent sur les parts et elles ont été reportées dans le fichier sous la forme aaaa-mm-jj, en « mode texte ».

Toutefois, pour certaines parts, lorsque le jour ne figure pas sur l'étiquette, nous avons attribué la date de récolte au 1^{er} jour du mois, soit « 01 » pour « jj » et, lorsque la plante a été récoltée le 1^{er} jour du mois, nous avons – arbitrairement – repoussé la date au 2^e jour. Enfin, s'il n'y a que l'année, la date est notée « aaaa-mm-jj » et, s'il n'y a aucune date, « 00-00-00 ».

Certaines planches portant au moins 2 récoltes d'origines différentes n'ont, dans le relevé initial, qu'une seule date. De fait, celle-ci a été attribuée à la première plante, mais il est certain que ceci est loin d'être correct.

Un autre problème, dû au mode de calcul du tableur Excel et lié à l'origine des dates, est la difficulté de classer les dates selon leur ordre chronologique pour le XIX^e siècle. L'utilisation en mode texte de la présentation aaaa-mm-jj permet d'aplanir ces difficultés.

Enfin, il est tout à fait évident que quelques dates mentionnées sont totalement fausses !

4. – Auteurs et récolteurs

La colonne relative aux récolteurs peut comporter des récoltes issues de centuries ; il est évident que l'auteur mentionné ici est celui qui a reçu les échantillons, et non le récolteur. De plus, un certain nombre de parts sont des legs ; les tableaux ne mentionnent pas les donateurs.

Conclusion

Les répertoires des parts d'herbier de la Société Linnéenne de Lyon sont très imparfaits ; néanmoins, ils permettent de connaître rapidement l'existence et la répartition de plantes, en particulier dans la région lyonnaise, et surtout au XIX^e siècle. Bien entendu, la consultation et la vérification sur place sont tout à fait possibles.